

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

REGION DE L'ADAMAOUA

DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO

COMMUNE DE BANKIM BP 35

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work - Fatherland

ADAMAWA REGION

MAYO – BANYO DIVISION

BANKIM COUNCIL P.O.BOX 35

GENERAL SECRETARIAT

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION

N°.....~~07~~/DC/CBKIM/SG/CIPM/2025DU ...~~15 SEPT 2025~~

Pour la réalisation en deux(02) des travaux lots ci-après définis :

- LOT 1 : Construction d'un forage à énergie solaire TONNEGOUN 2, Commune de Bankim, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua.
- LOT 2 : Construction d'un forage à énergie solaire NEWTOWN, Commune de Bankim, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua

**FINANCEMENT : CONVENTION DE SUBVENTION D'APPUI AUX INVESTISEEMENTS COMMUNAUTAIRES
PROLOG-COMMUNE DE BANKIM, EXERCICE 2025
IMPUTATIONS BUDGETAIRES :**

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissements Publics de Exercice 2025, le Maire de la Commune de Bankim lance un Appel d'Offres National Ouvert pour, la réalisation en deux (02) lots les travaux de construction ci-après définis :

Lot	Désignations	Localités	Montant prévisionnel (FCFA TTC)	Imputation
1	Construction d'un forage à énergie solaire TONNEGOUN 2	TONNEGOUN 2	Sans objet	
2	Construction d'un forage à énergie solaire NEWTOWN	NEWTOWN	Sans objet	

2. Consistance des travaux

Les travaux, objet de la présente Demande de Cotation, comprennent pour les deux (02) lots :

Les prestations à exécuter, détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint à la présente Demande de Cotation, comprennent pour les deux (02) lots ainsi qu'il suit :

- ❖ L'installation de chantier ;
- ❖ Les études de reconnaissance de site, études géophysiques et hydrologiques ;
- ❖ L'implantation des ouvrages ;
- ❖ L'exécution des forages ;
- ❖ L'équipement des forages ;
- ❖ L'aménagement de surface et anti-bourbier ;
- ❖ La construction du muret de protection ;
- ❖ La fourniture et la pose de pompes à énergie solaire ;
- ❖ L'analyse des échantillons d'eau dans un centre d'analyse agréé par le Ministère de la Santé Publique ;
- ❖ Le traitement éventuel de l'eau ;
- ❖ La formation d'artisans réparateurs pour assurer la maintenance de l'ouvrage et d'un comité de gestion ;
- ❖ La mise en service des équipements.

3. Coût prévisionnel Sans objet

4. Délai d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet de la présente Demande de Cotation, est de quatre (04) mois pour chaque lot, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

5. Participation et Origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises de droit camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de l'hydraulique, de la construction des bâtiments et du Génie Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet de la présente Demande de Cotation. Par la présente Demande de Cotation, les Entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux seront financés par le Budget autonome de la -PROLOG-, pour le compte de l'exercice 2025, imputations budgétaires :

7. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est hors ligne.

9. Cautionnement provisoire

Sans objet

10. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement à la Mairie de Banyo et sur la plate forme COLLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.com> et <http://www.publiccontracts.com> sur le site de l'ARMP (www.armp.com). Le retiré dossier physique se fait à la Mairie de Bankim (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de Bankim, de la somme non remboursable de quinze mille (15 000) francs CFA non remboursable.

11. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de Bankim (Secrétariat Général), au plus tard le ~~08/09/2025~~ à ~~14~~ HEURES précises et devra porter la mention suivante :

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION

N°...~~07~~.../DC/CBKIM/SG/CIPM/2025DU ...~~15. SEPT. 2025~~

Pour la réalisation en deux(02) des travaux lots ci-après définis :

- LOT 1 : Construction d'un forage à énergie solaire TONNEGOUN 2, Commune de Bankim, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua.
- LOT 2 : Construction d'un forage à énergie solaire NEWTOWN, Commune de Bankim, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

12. Recevabilité des offres

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- les plis portant les indications sur l'identité des soumissionnaires,
- les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt;
- les plis sans indication de l'identité de DEMANDE DE COTATION;

- les plis non-conformes au mode de soumission
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions de demande de cotation sera déclarée irrecevable, ou le non-respect des modèles des pièces de demande de cotation, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours..

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de Bankim le **08 OCT 2025** à **15 HEURES** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bankim, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois à compter de la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

En cas d'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis après un délai de 48 heures accordée par la Commission, l'offre sera rejetée.

15 Critères d'évaluation

15.1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- ✓ de l'absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis ;
- ✓ de la non-production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission);
- ✓ des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- ✓ du non-respect de 70% de oui de critères essentiels ;
- ✓ de l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années
- ✓ l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
- ✓ de l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;
- ✓ de l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- ✓ de l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;

15.2 Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

I.	La Présentation générale de l'offre	Oui	Non
II.	La qualification et l'expérience du personnel	Oui	Non
III.	Les références de l'entrepreneur dans le domaine des travaux similaires ;	Oui	Non
IV.	Les moyens logistiques ;	Oui	Non
V.	La méthodologie d'exécution des travaux	Oui	Non
VI.	Preuves d'acceptation des conditions de la lettre commande CCAP et CCTP (CCTP et CCAP paraphés à chaque page, signés, datés et cachetés à la dernière page avec la mention "Lu et Approuvé") ;	Oui	Non
VII.	Capacité financière	Oui	Non

16 Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante.

17 Nombre maximum de lots

Un candidat peut être attributaire de tous les deux (02) lots.

18 Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

19 Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Bankim, aux numéros de téléphones : 675 20 16 62., dès publication du présent avis.

20 Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, l'ARMP au numéro 242 27 27 39 ou le MO au numéro : 222 27 21 34/ 222 27 21 15.

15 SEPT 2025

Bankim, le.....
Le Maire de la Commune de Bankim
(*Autorité contractante*)

Ampliations :

- DD / MINMAP (01);
- DD / MINDEVEL (01);
- DD/ MINEPAT (01);
- UCR / PROLOG (01);
- ARMP / ADAMAOUA (01);
- CIPM (01);
- CHRONO (01);
- AFFICHAGE (01).



~~Obiang Ongelbert~~
VETERNAIRE

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 Paix -Travail - Patrie

REGION DE L'ADAMAOUA

DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO

COMMUNE DE BANKIM BP 35

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
 Peace – Work -Fatherland

ADAMAWA REGION

MAYO – BANYO DIVISION

BANKIM COUNCIL P.O.BOX 35

GENERAL SECRETARIAT

NOTICE OF REQUEST FOR QUOTATION

N°.....~~07~~...../RQ/BKIMC/SG/ITD/2025 OF15 SEPT 2025.

For construction of two (02) lots as follows:

- LOT 1 : FOR THE CONSTRUCTION OF ONE BOREHOLE, EQUIP WIHT PUMP THE SOLAR ENERGY AT TONNEGOUON IN THE BANKIM COUNCIL, MAYO BANYO DIVISION, ADAMAOUA REGION;
- LOT 1 : FOR THE CONSTRUCTION OF ONE BOREHOLE, EQUIP WIHT PUMP THE SOLAR ENERGY AT NEWTOWN IN THE BANKIM COUNCIL, MAYO BANYO DIVISION, ADAMAOUA REGION;

FUNDING: -PROLOG- BUDGET, YEAR 2025
BUDGET IMPUTATIONS:

1. Purpose of the Invitation to Tender

Within the framework of the implementation of the budget of the public investment 2025, the Mayor of Bankim Council launches, a national public invitation to tender, relating to the construction of some infrastructures in two (2) lots as defined below:

Lot	Locality	locality	Budgeted amount (CFA Francs)	Budget head
1	FOR THE CONSTRUCTION OF ONE BOREHOLE, EQUIP WIHT PUMP THE SOLAR ENERGY AT TONNEGOUON	TONNEGOUON	No objet.	
2	FOR THE CONSTRUCTION OF ONE BOREHOLE, EQUIP WIHT PUMP THE SOLAR ENERGY AT NEWTOWN	NEWTOWN	No objet.	

2. Consistency of work

The works, subject of this invitation to tender for the TWO lots , include:

- ❖ L'installation de chantier ;
- ❖ Les études de reconnaissance de site, études géophysiques et hydrologiques ;
- ❖ L'implantation des ouvrages ;
- ❖ L'exécution des forages ;
- ❖ L'équipement des forages ;
- ❖ L'aménagement de surface et anti-bourbier ;
- ❖ La construction du muret de protection ;
- ❖ La fourniture et la pose de pompes à énergie solaire ;
- ❖ L'analyse des échantillons d'eau dans un centre d'analyse agréé par le Ministère de la Santé Publique ;
- ❖ Le traitement éventuel de l'eau ;

- ❖ La formation d'artisans réparateurs pour assurer la maintenance de l'ouvrage et d'un comité de gestion ;
- ❖ La mise en service des équipements.

3. Estimated cost

No objet.

4. Execution deadlines

The maximum period provided by the Client for the execution of the works, subject of this Invitation to Tender, is four (04) months from the date of notification of the service order to start the work.

5. Participation and Origin

Participation in this Invitation to tender is open to equal conditions for companies and enterprises under Cameroonian law, having proven experience in the field of building construction and Civil Engineering and justifying the technical and financial capacities required for the completion of the work that is the subject of this Invitation to Tender.

By this Notice of Invitation to Tender, interested Companies are invited to provide in their offers, authentic information which will make it possible to select the person (s) who can perform the services after a thorough and objective evaluation of their file.

6. Funding

The work will be financed by the -PROLOG- Budget, for year 2025, Imputations:

8. Mode of submission

The mode of submission selected for this consultation is offline.

9. Bid bond

No objet.

10. Consultation and acquisition of tender file

The file may be consulted and obtained from the Bankim Council (General Secretariat) as soon as this notice is published, against the payment of a non refundable sum of fifteen thousands (15 000) francs cfa, payable Municipal Revenue Post.

11. Submission of offer

Each offer drafted in English or French in 7 copies including the original and 6 copies marked as such, should reach the Bankim Council (General Secretariat) not later than **06 OCT 2025** at **8 am/pmand** should carry the inscription:

NOTICE OF REQUEST FOR QUOTATION

N°.....**07**...../RQ/BKIMC/SG/ITD/2025 OF**15 SEPT 2025**...

For construction of two (02) lots as follows:

- LOT 1 : FOR THE CONSTRUCTION OF ONE BOREHOLE, EQUIP WIHT PUMP THE SOLAR ENERGY AT TONNEGOUON IN THE BANKIM COUNCIL, MAYO BANYO DIVISION, ADAMAOUA REGION;
- LOT 1 : FOR THE CONSTRUCTION OF ONE BOREHOLE, EQUIP WIHT PUMP THE SOLAR ENERGY AT NEWTOWN IN THE BANKIM COUNCIL, MAYO BANYO DIVISION, ADAMAOUA REGION;

Lot N°: (Locality to be specified)

"To be opened only during the bid-opening session"

13. Admissibility of offers

The administrative documents, the technical offer and the financial offer must be placed in separate envelopes and submitted in a sealed envelope.

The Project Owner shall not accept:

- Envelopes bearing information on the identity of the tenderers;
- Bids submitted after the closing date and time for submission of bids;
- Envelopes without indication on the identity of the Invitation to Tender;

- Bids non-compliant with the bidding mode;
- Failure to comply with the number of copies specified in the RPAO or offer in copies only;

14. Bid opening

The bids shall be opened in one (01) phase.

The opening of the administrative documents, the technical and financial offers shall take place on the 10 2025 at 9 am/pm local time by the Intern Tenders Board located at the Bankim Council Only bidders may attend or be duly represented by a person of their choice. Only bidders or their duly mandated representatives shall be called up to attend this ceremony.

Under pain of being rejected, the required administrative documents must be submitted in originals or copies certified by the issuing service or the relevant administrative authority, in accordance with the provisions of the Special Regulations of the invitation to tender. They shall be no later than 3 (three) months old from the original deadline for the submission of tenders or must have been issued after the date of signature of the Tender Notice. In case of absence or non-conformity of a document in the administrative file during the opening of bids, after a 48(forty-eight) hours deadline granted by the Board, the file shall be rejected.

15. Evaluation critéria

15.1 Eliminatory criteria

The eliminatory criteria include:

- Absence of bid bond at the opening of bids;
- Failure to submit, beyond the 48(forty-eight) hours deadline after the opening of bids, a document of the administrative file deemed non-compliant or absent (except the bid bond);
- False declarations, fraudulent schemes or forged documents;
- Failure to comply with 70% of essential criteria
- Absence of the sworn statement for not having abandoned contracts during the last three years;
- Absence of a quantified unit price in the financial offer;
- Absence of an element in the financial offer (submission, BPU, DQE);
- Absence of integrity charter dated and signed
- Absence of the dated and signed commitment statement to comply with environmental and social Clauses.

15.2 Essential criteria

The evaluation of the technical offers will be made according to the binary system (yes/no) on the basis of the essential qualification criteria below:

I.	Presentation of bid	Yes	No
II.	Personnel qualification and experience	Yes	No
III.	The contractor's references in the field of similar services;	Yes	No
IV.	Logistic means;	Yes	No
V.	The methodology for carrying out the work;	Yes	No
VI.	Evidence of consent to administrative and technical clauses, (CCSI and CCTP initialed on each page, signed last and dated).	Yes	No
VII.	Financial capacity	Yes	No

16. Award of Contract

The Project Owner shall award the contract to the bidder whose bid meets the required technical and financial qualification criteria and whose offer was evaluated as the lowest.

17. Maximum number of lots:

A candidate may tender for one or several lots, but cannot be awarded more than two (02) lots.

18. Duration of validity of the offers

Bidders shall remain committed to their offer for a period of ninety (90) days from the deadline for evaluated as the lowest and the essential criteria of the Tender submission of bids.

19. Additional Information

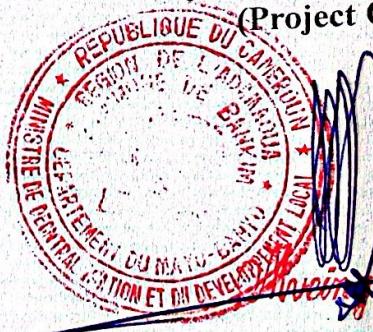
Complementary technical information may be obtained during working hours from the Bankim Council, Tel.675 20 16 62 .

20. Fight against corruption and malpractices

For any denunciation of corruption attempt practices, facts or acts, please call the National Anti-Corruption Commission (NACC) on 1517, the Authority in charge of Public Contracts (MINMAP) (SMS or call) on (+237) 673 20 57 25 and 699 37 07 48, the ARMP at 242 27 27 39 or the PO at 222 27 21 34/222 27 21 15.

Bankim, the.....15 SEPT...2025..

Le Mayorof Bankim Council.....
(Project Owner)



~~VETERINAIRE~~

Ampliations :

- DD / MINMAP (01);
- DD / MINDEVEL (01);
- DD/ MINEPAT (01);
- UCR / PROLOG (01);
- ARMP / ADAMAOUA (01);
- CIPM (01);
- CHRONO (01);
- AFFICHAGE (01).